

# Bienvenue au skate plaza et pump track

La Ville de Carouge vous souhaite de profiter pleinement de votre pratique sportive au skate plaza et pump track du Carrefour du Mouvement. Pour la sécurité de toutes et tous, merci de lire attentivement le règlement ci-dessous et le respecter.

Le skate plaza et le pump track sont accessibles de 8 h à 22 h.

#### Accès

L'accès est réservé uniquement aux pratiquantes et pratiquants équipés des engins nonmotorisés suivants : skateboards, vélos, trottinettes et rollers. Les piétonnes et piétons et les spectatrices et spectateurs doivent rester en dehors de la zone de pratique.

## • Equipements et protections

Le port du casque et de protections pour les genoux, les coudes, le dos et les poignets est fortement recommandé.

## •Âge minimum

L'accès est interdit aux enfants de moins de 8 ans. Les mineures et mineurs doivent être accompagnés et surveillés par une ou un adulte (18 ans révolus) ou disposer de l'autorisation de leurs représentantes ou représentants légaux qui doivent en outre être joignables à tout moment.

### • Respect des autres

Les pratiquantes et pratiquants doivent adopter un comportement respectueux et courtois envers les autres et garder en tout temps une distance de sécurité suffisante. Les déchets doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet.

#### Conditions météorologiques

Pour des raisons de sécurité, l'utilisation du skate plaza et du pump track est déconseillée par temps de pluie, de neige ou en cas de présence de verglas.

## Numéros d'urgence Secours 144 Police 117











F4\_Règlement\_Skatepark et pumptrack.indd J